



Sainte-Barbe
ANIMÉE PAR L'AVENIR

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, Qu'une: -**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR L'ADOPTION
ET LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2026
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Barbe tiendra une séance extraordinaire **le 8 décembre 2025 à 19h00** à l'Hôtel de Ville sise au 470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe, Québec, J0S 1P0.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil **porteront exclusivement** sur le budget de l'année 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations 2026-2027 et 2028.

**DONNÉ À SAINTE-BARBE,
Ce 19 novembre 2025**

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 19 novembre 2025 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19e jour de novembre 2025

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière